

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00435

Numéro SIREN : 339 713 869

Nom ou dénomination : FIDORG AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2022 sous le numéro de dépôt 1606

Certifié Conforme  
à l'Original



**SAS FIDORG AUDIT.**

18 Claude Bloch

14000 CAEN CEDEX 4

Siret : 33971386900016

**Comptes annuels**

**Exercice clos le 31/08/2021**



**TALENZ**  
GROUPE FIDORG

## FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Toulouse :	78, allée Jean Jaurès - Le Pré - Bât F - 31000 Toulouse	Tél : 05 61 63 32 76	email : toulouse@talenz-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

## ■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2021	Net 31/08/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	121 884		121 884	121 884
Autres immobilisations incorporelles	4 215		4 215	4 215
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	11		11	11
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>126 110</b>		<b>126 110</b>	<b>126 110</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	210 015		210 015	159 075
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	865 272	84 562	780 710	630 336
Autres créances	224 073		224 073	170 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	716 795		716 795	130 012
Charges constatées d'avance (3)	12 019		12 019	12 719
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 028 175</b>	<b>84 562</b>	<b>1 943 612</b>	<b>1 102 509</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 154 284</b>	<b>84 562</b>	<b>2 069 722</b>	<b>1 228 618</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## ■ Bilan Passif

	31/08/2021	31/08/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	124 000	124 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 400	12 400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	50 704	25 664
Report à nouveau	175 471	175 471
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>217 903</b>	<b>125 039</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>580 478</b>	<b>462 574</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	48 431	27 045
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 192 712	548 039
Dettes fiscales et sociales	165 990	122 742
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100	5 366
Produits constatés d'avance	82 012	62 852
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 489 244</b>	<b>766 044</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 069 722</b>	<b>1 228 618</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 489 244	766 044
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de la société : SAS FIDORG AUDIT.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 2 069 722 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 217 903 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/11/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Fonds commercial

---

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

---

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Stocks

---

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## ■ Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	121 884			121 884
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 215			4 215
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>126 099</b>			<b>126 099</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	11			11
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>11</b>			<b>11</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>126 110</b>			<b>126 110</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/08/2021
Éléments achetés	121 883
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>121 884</b>

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	865 272	865 272	
Autres	224 073	224 073	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 019	12 019	
<b>Total</b>	<b>1 101 364</b>	<b>1 101 364</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 660
Autres créances	18 988
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>40 648</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	78 178	22 082	15 697	84 562
<b>Total</b>	<b>78 178</b>	<b>22 082</b>	<b>15 697</b>	<b>84 562</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		22 082	15 697	
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	31,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	31,00

## ■ Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 192 712	1 192 712		
Dettes fiscales et sociales	165 990	165 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 531	48 531		
Produits constatés d'avance	82 012	82 012		
<b>Total</b>	<b>1 489 244</b>	<b>1 489 244</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	48 431			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 157 euros.

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	6 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>6 355</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	12 019
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>12 019</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	82 012
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>82 012</b>

## ■ Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Parties liées

Conformément aux dispositions du règlement n°2010-02 de l'ANC, homologué par arrêté du 29/02/2010, il a été relevé les transactions suivantes, d'importance significatives, pour lesquelles il n'existe pas de référence de marché.

Liste des transactions significatives :

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché :

- prestations de services avec Fidorg Management 3 : 258 600 €
- prestations de services avec Fidorg Management 2 : 366 600 €

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

---

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS FIDORG AUDIT. est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TALENZ GROUPE FIDORG.

## ■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000
Nombre d'actions ordinaires	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 738 221	2 707 134	2 715 644	2 518 818	2 594 823
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	401 999	117 216	176 789	178 960	309 032
Impôts sur les bénéfices	130 610	33 348	43 167	48 629	84 744
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	269 480	78 665	110 999	125 039	217 903
Résultat distribué	100 000	200 000	64 000	100 000	100 000
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	67,85	20,97	33,41	32,58	56,07
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	67,37	19,67	27,75	31,26	54,48
Dividende distribué	25,00	50,00	16,00	25,00	25,00
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

# FIDORG AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 124 000 €  
Le Trifide – 18 Rue Claude Bloch - 14000 CAEN  
RCS CAEN B 339 713 869

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 FEVRIER 2022

*L'an deux mil vingt-deux  
Le vingt-cinq février  
A quatorze heures*

Les associés de la société **FIDORG AUDIT**, Société par Actions Simplifiée au capital de 124 000 €, divisé en 4 000 actions de 31 € chacune, dont le siège est Le Trifide, rue Claude Bloch, 14000 CAEN, se sont réunis en Assemblée Générale, aux Franciscaines de Deauville sis 145B Avenue de la République – 14800 DEAUVILLE, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric BATTEUR, Président.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 4 000 actions constituant le capital social de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31/08/2021** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées établi par le Président et approbation desdites conventions
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 août 2020
- le rapport spécial sur les conventions réglementées
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le **31 août 2021**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'établit à **217 903,39 €** comme suit :

■ Dividendes ..... **178 000,00 €**  
*(Soit 44,50 €/action)*

■ Au compte « *Autres Réserves* » ..... **39 903,39 €**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices :

- Exercice 31/08/2020 : 100 000 €
- Exercice 31/08/2019 : 100 000 €
- Exercice 31/08/2018 : 64 000 €

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de l'absence de conventions nouvelles.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

-:-

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

**Le Président :**  
**Eric BATTEUR**



